



Collège Notre-Dame de Nazareth

Assimilé aux Collèges et Lycées de France

Beyrouth – LIBAN. B.P. 165108

Tel. (01) 327150-1 Fax : 01/200 971

e-mail : nazareth@ndn.edu.lb

site web : www.ndn.edu.lb



aefe

Agence de l'enseignement français à l'étranger

مدرسة سيدة الناصرة

مطابقة للمدارس والثانويات الفرنسية

بالنسبة للمناهج المعتمدة فيها

بيروت - لبنان - ص.ب 165108

هاتف: 01/327150-1 - فاكس: 01/200971

بريد إلكتروني: nazareth@ndn.edu.lb

موقع إلكتروني: www.ndn.edu.lb

Procédure pour une demande d'inscription des NOUVEAUX pour l'année scolaire 2024 - 2025

Inscriptions du CP à la seconde

DATES	Pour les élèves du CP à la seconde ¹
Du 18 Avril au 26 Avril 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt du dossier de candidature : avec les documents requis. - Payment de 200\$ (non remboursable) pour l'ouverture de dossier.
Mai 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Examens d'entrée au Collège le samedi 11 mai 2024 à 8h. - Résultats des examens le mercredi 15 mai 2024. - 17 au 21 mai de 8h à 15h : Confirmation de la demande d'inscription avec un paiement de 200 \$ (non remboursable), qui constituera une avance sur la contribution en dollar.

N.B. En cas de désistement et vu que la place vous sera réservée, les 400\$ ne seront en aucun cas remboursables. Toute demande non-confirmée dans ces délais sera annulée.

Remise impérative, au secrétariat du Collège, des documents exigés par le Collège et les autorités libanaises ²	
Avec le dépôt du dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Une copie de la carte d'identité. Une fiche d'état civil individuelle datée de 2024. Une copie de la fiche d'état civil familiale (pas nécessairement récente). 3 photos passeport. - Une copie du/des passeport(s) pour les libanais, les binationaux et pour les étrangers. - Pour les étrangers, une copie du permis de séjour et une photocopie du passeport avec le cachet de la sûreté générale émanant du poste d'entrée sur le territoire libanais. - La photocopie du bulletin trimestriel de l'année en cours et les notes des 2 dernières années. - Le certificat de baptême pour les chrétiens. - La photocopie du carnet de santé et la fiche médicale (postée sur le site) ainsi qu'un rapport médical renseignée par le pédiatre de votre enfant. - Pour les élèves voulant être dispensés des examens officiels libanais : la dispense officielle délivrée par le Ministère de l'Éducation Nationale libanais est exigée (Voir circulaire sur le site). La demande auprès du Collège doit être faite au plus tard au mois de mai de l'année en cours pour que la dispense entre en vigueur pour l'année suivante. Ceux qui le sont déjà, sont priés de nous en apporter la preuve. Les dispenses ne sont activées qu'à partir de la classe de sixième.
Avant la rentrée de septembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> - Un certificat de radiation pour les élèves venant d'un établissement libanais ou étranger (<i>Voir les détails dans le dossier de candidature</i>). - Remettre une attestation qui certifie que vous êtes en règle avec la comptabilité ratifiée par la Direction de l'établissement scolaire précédent. - Les élèves entrant en classe de seconde apporteront une copie du Brevet libanais, ou le DNB. - Les notes de l'année en cours.

N.B. - Les frais à régler lors de la procédure d'inscription s'élèvent à 400\$ (soit 200\$ d'ouverture de dossier et 200\$ comme une avance sur les contributions en dollar). **En cas de désistement, aucune des 2 sommes (400\$) ne sera remboursée.**

- Tout désistement notifié à la direction à partir du 25 octobre implique le règlement des frais de scolarité et des contributions de toute l'année scolaire.

¹ Nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir des élèves en première et terminale et des élèves dispensés du cursus libanais avant la classe de sixième.

² Certains documents nécessitent du temps, c'est pourquoi nous vous prions de les remettre au plus tard à la rentrée de classe de votre enfant.